

réservé à l'abbé, aux dignitaires et aux copistes; plus retiré, plus petit que le premier, il était bâti dans le voisinage de la bibliothèque, de l'infirmierie et du cimetière. Les cathédrales avaient toutes un cloître accolé à l'un des flancs de la nef, soit au nord, soit au sud; celui-ci était entouré par les habitations des chanoines, qui vivaient sous une règle commune. Souvent les écoles étaient élevées dans le voisinage des cloîtres, des abbayes et des cathédrales. Dès le *xi^e* siècle, les synodes s'étaient occupés de la clôture des chapitres des cathédrales ¹. « Il est nécessaire, disent ces assemblées, que les évêques établissent des cloîtres à proximité des églises cathédrales, afin que les clercs vivent suivant la règle canonique, que les prêtres s'y astreignent, ne délaissent pas l'église et n'aillent point habiter ailleurs. » Il est dit aussi qu'un réfectoire et un dortoir doivent être bâtis dans l'enceinte de ces cloîtres.

« La diversité des demeures et des offices dans le cloître, dit Guillaume Durand ², signifie la diversité des demeures et des récompenses dans le royaume céleste : « Car, dans la maison de mon Père, il y a beaucoup de « demeures », dit le Seigneur. » Et, dans le sens moral, « le cloître représente la contemplation dans laquelle l'âme se replie sur elle-même, et où elle se cache après s'être séparée de la foule des pensées charnelles, et où elle médite les seuls biens célestes. Dans ce cloître, il y a quatre murailles, qui sont le mépris de soi-même, le mépris du monde, l'amour du prochain et l'amour de Dieu. Et chaque côté a sa rangée de colonnes.... La base de toutes les colonnes est la patience. Dans le cloître, la diversité des demeures, c'est celle des vertus. »

La disposition la plus habituelle du cloître d'abbaye est celle-ci : une galerie adossée à l'un des murs de la nef, avec une entrée sous le porche et une entrée dans le voisinage de l'un des transsepts; une galerie à l'ouest, à laquelle viennent s'accoler les bâtiments des étrangers, ou des magasins et celliers ayant des entrées sur le dehors; une galerie à l'est donnant entrée dans la sacristie, dans la salle capitulaire et les services ecclésiastiques; la dernière galerie, opposée à celle longeant l'église, communique au dortoir et au réfectoire. Les cloîtres des cathédrales étaient entourés de maisons servant de demeures aux chanoines; quelquefois ceux-ci mangeaient en commun. Les écoles étaient adossées à la galerie de l'ouest, proche de l'entrée de l'église. Nous devons ajouter ici qu'habituellement les cloîtres des abbayes sont bâtis du côté méridional de l'église, tandis que ceux des cathédrales sont le plus souvent au nord ³. L'orientation du

¹ In synod. Pontigonensi, ann. 876. — In synod. Rom., sub Eugenio II.

² Lib. I, cap. 1, § 43.

³ Ce n'est pas là, bien entendu, une règle absolue; diverses causes venaient modifier ces dispositions : la nature du terrain, des constructions plus anciennes dans les villes, des rues existantes, obligeaient les abbés et les chapitres à ne pas être fidèles à leur programme. Cependant les cloîtres des abbayes de Cluny, de Vézelay, de Clairvaux, de Fontenay, de la Charité-sur-Loire, de Saint-Denis, de Saint-Jean des Vignes à Sois-